

Compte-rendu sommaire du Conseil Municipal du Mardi 5 Avril 2022

1	Adoption procès-verbal	
	1-1 : Adoption du procès-verbal n° 2022/02 du 24 février 2022	Vote à la majorité des voix
	1-2 : Adoption du procès-verbal n° 2022/03 du 15 mars 2022	
		Vote à la prochaine séance
2	Budget communal et budgets annexes 2022	
	Budget Commune 2-1 : Fixation et vote des taux relatifs à la fiscalité locale	Vote à l'unanimité
	2-2 : Vote du Budget Primitif Commune	Vote à la majorité des voix
	2-3 : Subvention au budget annexe Assainissement	Vote à l'unanimité
	Budget Assainissement 2-4: Vote du Budget Primitif Assainissement	Vote à l'unanimité
	Budget Exploitation Forestière 2-5: Vote du Budget Primitif Exploitation Forestière	Vote à l'unanimité
	Budget Hôtel d'Entreprises 2-6 : Vote du Budget Primitif Hôtel d'Entreprises	Vote à l'unanimité
	Budget Service Culturel 2-7: Vote du Budget Primitif Culturel	Vote à l'unanimité
	Budget Peyrehitte III 2-8: Vote du Budget Primitif Peyrehitte III	Vote à l'unanimité
	<u>Taxe communale sur l'électricité</u> 2-9 : Taxe communale sur l'électricité	Vote à l'unanimité

3	Gestion des Ressources Humaines		
	3-1 : Rupture conventionnelle	Vote à la majorité des voix	
	3-2 : Création de deux emplois permanents	Vote à la majorité des voix	
	3-3 : Modification du tableau des effectifs	Vote à la majorité des voix	
4	Développement et cadre de vie		
	4-1 : Extension de la vidéoprotection	Vote à l'unanimité	
	4-2 : Achat de caméras piétons – demande de financement		
	4-3 : Conditions du BEA pour Autisme Pyrénées	Vote à l'unanimité	
		Vote à l'unanimité	
	4-4 : Aménagement du Pré Lagleize – Achat d'équipements sportifs	Vote à l'unanimité	
5	Urbanisme		
	5-1 : Vente d'un terrain à Monsieur Lafont	Vote à l'unanimité	
6	Questions diverses : 2 questions soumises par le groupe d'opposition (synthèse des questions écrites) :		
	- Pour avoir un suivi, notamment en cas d'absences, est-il possible d'établir dorénavant un procès-verbal lors des réunions du comité de gestion de la Caisse des Ecoles ?		
	 Seuls les élus de la majorité ont été conviés à « la cérémonie de la citoyenneté » du 26 mars 2022. Est-il normal de nous exclure de ce temps hautement démocratique ? 		